

Forticiel Génération 2

La solution retraite à la hauteur de vos ambitions



Forticiel Génération 2, la solution retraite à savoir-faire, expérience et innovation

Vous êtes un professionnel indépendant, un exploitant agricole, un forestier, un éleveur...

Pour vous, Retraite rime avec enfants, petits-enfants, voyages, sorties, restaurants... En somme, si vous souhaitez en PRO-FI-TER, il est nécessaire de vous constituer un complément de revenus.

Les media se sont largement faits écho des problèmes persistants des systèmes de retraite par répartition, quels que soient les régimes professionnels, cela va impacter de façon irrémédiable la qualité de votre niveau de vie lors de votre retraite.

Vous souhaitez, à juste titre, vivre pleinement et sereinement vos « beaux jours », alors n'hésitez plus :

Réagissez, préparez dès aujourd'hui votre avenir...
Parce qu'il n'est jamais trop tôt...



Forticiel Génération 2,
un levier exceptionnel
pour dynamiser votre retraite

Pourquoi Forticiel « Génération 2 » ?

Depuis de nombreuses années, Fortis Assurances est un acteur majeur sur le marché de la retraite et notamment dans le cadre de la retraite des professionnels indépendants.

Son contrat Forticiel est une véritable référence et un précurseur en la matière, maintes fois récompensé par la presse spécialisée depuis 1995 (élu meilleur contrat Retraite Madelin 3 années de suite par le site indépendant Testezpourvous.com, puis par le Quotidien du Médecin, lauréat de plusieurs Labels d'Excellence par les Dossiers de l'Épargne...).

Fort de l'expérience acquise et de son savoir-faire, Fortis Assurances lance un nouveau contrat : Forticiel Génération 2. Il répond aux évolutions du marché et aux besoins spécifiques des indépendants désormais bien identifiés. Cette nouvelle solution est riche en opportunités...



Donnez un coup de jeune
à votre retraite

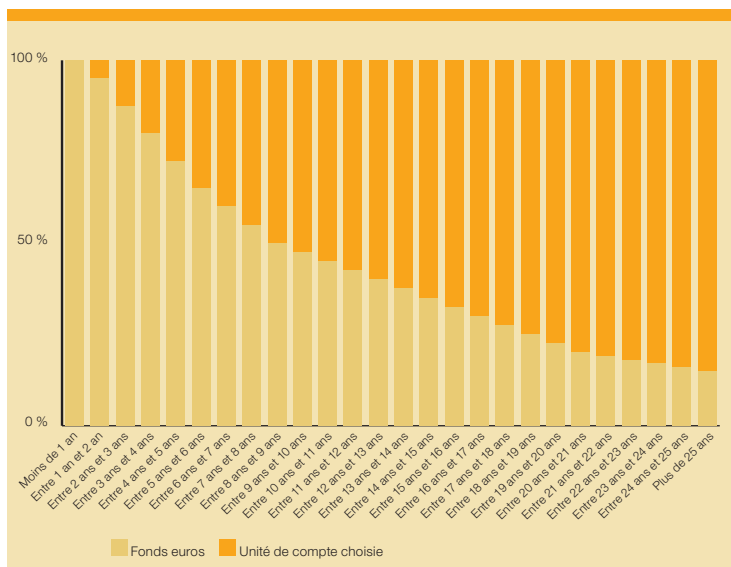
la hauteur de vos ambitions qui conjugue

Besoin de liberté, Forticiel Génération 2, vous laisse le choix...

Choix du style de gestion financière

Avec l'option libre, vous choisissez librement vos supports financiers en fonction de votre profil d'investisseur, de vos idées et de vos besoins futurs.

Avec l'option pilotée, les versements et l'épargne constituée sont répartis automatiquement en fonction de la durée restante jusqu'au départ à la retraite entre le fonds en euros et l'une des 2 unités de compte diversifiées proposées. Votre épargne gagne en sécurité à l'approche de votre retraite grâce au fonds en euros issu de l'actif général de Fortis Assurances selon le principe présenté ci-dessous.



Choix des supports d'investissement, sélectionnés chez des gestionnaires de renom

Carmignac Gestion, DNCA Finance, Edmond de Rothschild Asset Management, La Financière de l'Echiquier, Fortis Investment Management, Richelieu Finance Gestion Privée, Tocqueville Finance, Fidelity Gestion... Vous proposent **jusqu'à 132 supports de qualité** (actions françaises, européennes, internationales...) en fonction de la tarification que vous aurez choisie.

Parmi ces supports figurent notamment :

- **les Target Click Funds**, une solution d'investissement originale destinée à vous aider à construire votre avenir en toute sérénité. Forticiel Génération 2 met à votre disposition 38 unités de compte dont l'échéance s'échelonne entre 2017 et 2054. La valeur des parts des Target Click Funds est garantie au terme. Vous êtes assuré, lors du dénouement de l'unité de compte, de récupérer au minimum le montant de votre investissement, net des frais du contrat, de fiscalité et de prélèvements sociaux, quelle que soit l'évolution des marchés financiers. Cette valeur, garantie exclusivement au terme, ne peut qu'augmenter pendant la durée de vie du fonds, les plus-values éventuelles étant intégrées quotidiennement.

- **le fonds en euros**, à savoir l'actif général de Fortis Assurances : en 2009, plus de 80% des obligations contenues dans ce fonds ont un rating supérieur ou égal à AA-, un gage de qualité !

Fortis Assurances, soucieux de répondre aux besoins et aux fluctuations du marché fait régulièrement évoluer son offre financière.



Choix des garanties complémentaires

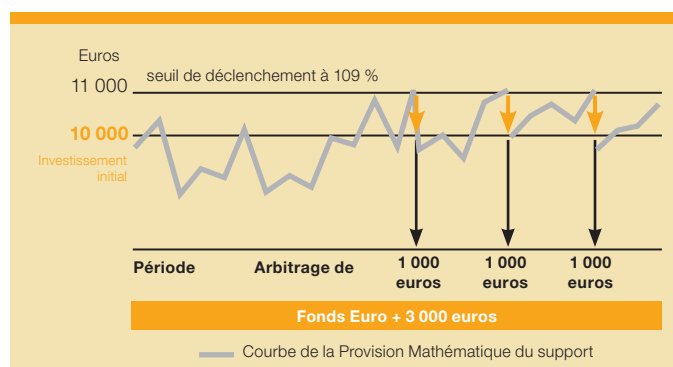
Le fait d'investir en unités de compte sur les marchés financiers, sur le long terme, augmente vos chances d'obtenir un rendement global plus élevé que tout autre type de placement. Forticiel Génération 2 intègre cette alternative, plus dynamique, et propose, parallèlement, des garanties destinées **à protéger votre retraite et vos proches**.

La garantie plancher

En cas de décès et de baisse des marchés financiers pendant la phase de constitution de votre retraite, grâce à la garantie plancher, vos bénéficiaires percevront un complément de revenus calculé à partir du cumul des cotisations nettes que vous aurez versées.

La sécurisation des plus-values (disponible sur l'option libre) :

Si vous recherchez la performance des marchés financiers, cette option sécurise les gains réalisés en arbitrarrant automatiquement et **gratuitement** la plus-value d'un support en unités de compte, vers le fonds en euros, lorsque cette plus-value dépasse un seuil de déclenchement que vous aurez fixé.





Choix de la forme de votre complément de retraite

Ce choix s'opère lors de votre départ à la retraite, au moment de la transformation de l'épargne-retraite en complément de revenus. Votre conseiller vous aidera à vous orienter en fonction de votre situation.

1. **Une rente**, que vous percevez tant que vous êtes en vie.

→ Si vous êtes veuf ou célibataire, cette solution est faite pour vous.

2. **Une rente réversible** que vous percevez tant que vous êtes en vie et versée ensuite à votre bénéficiaire jusqu'à son décès. C'est vous qui choisissez le montant qui lui sera alors reversé (montant de réversion) et en fonction de ses besoins futurs : entre 50 % et 100 % du montant de votre complément de revenus à vous.

→ La réversion, dans les régimes obligatoire et complémentaire, est respectivement de 54 et 60 %. Si vous souhaitez garantir à votre conjoint un complément de revenus afin de lui maintenir un maximum d'autonomie, choisissez cette option.

3. **Une rente avec annuités garanties** :

vous pouvez choisir d'assurer le versement d'un nombre d'annuités de rentes, entre 5 et 20 ans par pas de 5. En cas de décès avant la fin de cette période, les annuités restantes seront versées à vos bénéficiaires.

→ Vous souhaitez impérativement protéger les vôtres et être sûr qu'ils bénéficieront d'un complément de revenus après votre disparition durant une période déterminée, tout en vous garantissant un revenu à vie : les annuités garanties sont la solution.

4. **Une rente réversible avec annuités garanties** : cette rente ajoute aux avantages de l'option précédente, la possibilité pour votre conjoint ou toute autre bénéficiaire de percevoir au terme des annuités garanties une rente de réversion. En cas de décès pendant la phase de constitution, et si le bénéficiaire de la réversion n'est plus en vie, le ou les bénéficiaire(s) du second rang percevront les annuités garanties restantes.

→ Avec cette option, vous ou vos bénéficiaires (si vous venez à décéder prématurément), percevrez, durant un certain nombre d'années minimum préalablement fixé par vos soins, un complément de retraite. A l'issue de cette période, votre conjoint percevra sa rente de réversion. Vous protégez ainsi, vos enfants, ou toute autre personne, et votre conjoint.

5. **Une rente par palier dégressif ou progressif** vous est versée tant que vous êtes en vie (3 paliers maximum).

→ Lors de votre départ à la retraite, vous devez encore prévoir le financement des vacances en famille, vos enfants sont encore à l'école, votre crédit immobilier court toujours. Au gré du temps, vous aurez soldé votre crédit immobilier et les enfants auront terminé leurs études, votre budget s'allègera de façon significative : en somme, vous aurez besoin de plus d'argent au début de votre retraite que par la suite, prévoyez donc des paliers dégressifs.

→ Lors de votre départ à la retraite, vos charges ont diminué, vous êtes totalement autonome. Plus tard, il vous faudra peut-être envisager des aides à domicile, un réaménagement de votre logement, etc. Choisissez donc d'augmenter progressivement le niveau de votre complément de retraite.

6. Une rente réversible par palier dégressif ou progressif : avec cette option, vous faites face à toute évolution de vos conditions de vie et si vous disparaissez, votre bénéficiaire percevra un montant de réversion sans la progression ou la dégression.

➔ Les besoins sont les mêmes que l'option 5, complétés par le souhait de protéger le niveau de vie du conjoint grâce à un complément de réversion.

Sur quelle base votre épargne se transforme-t-elle, au terme, en complément de revenus ?

L'épargne-retraite que vous allez capitaliser va être transformée au terme de votre contrat en rente selon un barème réglementaire.

Avec Forticiel Génération 2, vous choisissez soit le barème en vigueur lors de votre adhésion soit celui qui le sera lors de votre départ à la retraite.





Forticiel Génération 2 allège votre note fiscale pendant la phase de constitution

Du fait de l'éligibilité de Forticiel Génération 2 à la loi Madelin pour les travailleurs non salariés et à la loi relative à la retraite facultative des exploitants agricoles de 1997, **déduisez de votre revenu imposable les cotisations versées sur votre contrat**, dans la limite égale au plus élevé des deux montants suivants :

1. 10 % du bénéfice imposable dans la limite de 8 fois le plafond annuel de la sécurité sociale (PASS).
 2. 10 % du plafond annuel de Sécurité Sociale.
- Si 1 est supérieur à 2, une déduction supplémentaire de 15 % de la fraction imposable du bénéfice comprise entre 1 et 8 PASS est ajoutée au montant 1.

Cas pratiques

- Monsieur Colbert, né en 1958, est **géomètre expert. Il exerce en profession libérale.** Il a réalisé en 2008 un Bénéfice Imposable (au titre des Bénéfices non Commerciaux) de 120 000 euros.

Son enveloppe de déductibilité est la suivante :

- ➔ 10 % de son B.N.C soit 120 000 euros X 10 %
= 12 000 euros
- ➔ 15 % de son B.N.C compris entre 1 et 8 PASS soit 15 %
(120 000 euros - 34 308 euros) = 12 853,80 euros
➔ 12 000 euros + 12 853,80 euros
= **24 853,80 euros**

- Monsieur Roffi Giovanni né en 1950 est **exploitant agricole dans le Loiret.**

Il a réalisé en 2008 un Bénéfice Imposable (au titre des Bénéfices Agricoles) de 68 000 euros.

Il souhaite que son épouse en tant que conjoint et travaillant dans l'exploitation agricole bénéficie d'une retraite supplémentaire à terme.

Son enveloppe de déductibilité est la suivante :

- ➔ 10 % de son B.A soit 68 000 euros X 10% = 6 800 euros
- ➔ 15 % de son B.A compris entre 1 et 8 PASS soit 15 %
(68 000 euros - 34 308 euros) = 5 053,80 euros
➔ 6 800 euros + 5 053,80 euros
= **11 853,80 euros**

- Monsieur Letellier né en 1963 est **artisan chauffagiste et exerce en nom propre depuis deux ans.** Il a réalisé en 2008 un Bénéfice Imposable (au titre des Bénéfices Industriels et Commerciaux) de 29 500 euros car l'année a été très difficile dans son secteur d'activité.

Son disponible est le suivant :

- ➔ 10 % de son B.I.C soit 29 500 euros X 10%
= 2 950 euros
- ➔ Ce montant étant inférieur à 10 % de 1 PASS (3 431 euros), il a donc droit à 3 431 euros au titre de son enveloppe de déductibilité.

Référence : PASS 2009 = 34 308 euros

EPRI, une association qui s'engage à vos côtés

En souscrivant le contrat Forticiel Génération 2, vous devenez adhérent de l'association EPRI (spécialiste de la retraite et de la prévoyance des travailleurs non salariés). Cette association indépendante vous offre de nombreux avantages :

- **Une assistance téléphonique**, qui répond à toutes vos questions concernant votre retraite et votre environnement professionnel : l'immobilier, le commerce, la fiscalité, la réglementation...
- **Un site internet** qui vous permettra de vous informer sur les contrats Madelin et sur leur actualité : www.epri.info

Fortis Insurance International N.V.

Prestataire international de services financiers spécialisé dans le domaine de l'assurance, Fortis Insurance International N.V. est une structure internationale qui contient les actifs suivants : les filiales d'assurances détenues à 100% en France, Royaume Uni, Hong Kong, Allemagne, Turquie, Ukraine, Pologne et en Russie, des participations dans des coentreprises au Luxembourg, au Portugal, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande.

Sa présence dans de nombreux pays en Europe et en Asie constitue un atout qui, conjugué à l'enthousiasme et au professionnalisme de ses collaborateurs, lui permet d'associer la puissance à la flexibilité tant sur le plan mondial que local, pour servir au mieux ses clients.

Fortis Insurance International N.V. s'adresse à une vaste clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels et propose une gamme complète de produits et de services par le biais de ses propres réseaux ou en collaboration avec des intermédiaires et des partenaires.

Fortis Assurances France

En France, Fortis Assurances se consacre exclusivement à l'assurance de personnes. Notre grande expérience nous donne une vision d'ensemble de vos exigences, et notre proximité géographique vous garantit une écoute attentive.

Notre savoir-faire et notre gamme complète de produits nous permettent de répondre à l'ensemble de vos besoins : constituer et faire fructifier votre patrimoine, préparer votre retraite, protéger vos proches.

Fortis Insurance International N.V.

Siège social
Archimedeslaan 6
3584 BA Utrecht
3500 GA Utrecht
Pays-Bas
Commercial Register Utrecht no 30069838,
The Netherlands

Fortis Assurances

Siège social
1, rue Blanche
75009 Paris
Téléphone +33 (0)1 49 70 17 17
Fax +33 (0)1 48 78 24 97
www.fortisassurances.fr
Société d'assurances sur la vie.
Entreprise régie par le Code des assurances.
S.A. au capital de 129 724 463,06 eur.
R.C.S. Paris 352 191 167